



18 juillet 2019
Communiqué de presse

La France insoumise organise sa délégation au Parlement européen

Communiqué de la délégation France insoumise au Parlement européen.

Afin de mettre en œuvre nos engagements au Parlement européen, notre délégation sera représentée dans les principales commissions et occupera plusieurs fonctions importantes durant cette mandature.

Manon Aubry a été désignée à la co-présidence du groupe de la Gauche Unitaire Européenne (GUE-NGL) avec Martin Schirdewan (Die Linke). Plus jeune présidente d'un groupe de l'histoire du Parlement Européen, elle siègera par ailleurs dans la Commission des affaires économiques et monétaires (ECON), la Commission des affaires juridiques (JURI) dont elle assurera la coordination ainsi que dans la Commission du Développement (DEVE).

Younous Omarjee a été élu président de la Commission « Développement régional » (REGI) du Parlement européen, une première pour un député ultramarin et pour la France insoumise. Il siègera également dans la Commission du contrôle budgétaire (CONT).

Forte de ses combats contre la précarité et l'ubérisation, Leïla Chaïbi assumera à mi-mandat la vice-présidence de la Commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL). Elle siègera également au sein de la Commission des transports et du tourisme (TRAN).

Emmanuel Maurel sera en charge de la coordination pour le groupe GUE de la commission budget. Il siègera également dans la Commission du commerce international (INTA), où il pourra notamment batailler contre les accords de libre-échange désastreux discutés au sein de cette commission. Il siègera enfin au sein de la Commission des affaires étrangères (AFET).

Anne-Sophie Pelletier poursuivra au sein de la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) son combat pour la défense des services publics. Elle siègera également dans la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) et dans la Commission des transports (TRAN).

Enfin, Manuel Bompard assumera la responsabilité de chef de délégation. Il siègera dans la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE), la Commission de l'agriculture (AGRI) et la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI).

